



DÉCLARATION LIMINAIRE CSAL DU 17/09/2026

Force est de constater que le monde est entré dans une période de violence particulièrement intense : jamais autant de conflits impliquant des États n'ont été recensés depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, avec une forte augmentation du nombre de morts au combat et de violences visant les civils. Pendant que les profiteurs de guerre s'enrichissent — Total a engrangé 6 milliards d'euros de profits au premier trimestre — les travailleuses et les travailleurs paient le prix fort d'un basculement mondial vers un capitalisme toujours plus agressif, qui veut remplacer les normes et le droit international par la loi du plus fort.

Ces crises — guerres, dérèglement climatique, montée de l'extrême droite, austérité — convergent vers une question centrale: celle des ressources publiques. Notre administration économique et financière est au cœur du financement des besoins sociaux, climatiques et démocratiques du pays. Qui paie, qui est exonéré, où vont les crédits ? la bataille du budget 2027, dont la copie sera présentée par le gouvernement le 30 septembre, sera le théâtre central de cette rentrée. Bercy ne doit pas être l'instrument de l'austérité: notre rôle est d'y porter, avec les agentes et agents, l'exigence de justice fiscale, de moyens pour les missions et de dignité pour celles et ceux qui font tenir l'État.

À quelques semaines de la journée internationale de la paix (21 septembre) et de la journée de l'ONU pour l'élimination des armes nucléaires (26 septembre), la question de la paix est cruciale pour sortir du cercle vicieux des arbitrages budgétaires au profit de l'armement au mépris du social et de l'environnement.

Dans neuf mois, l'extrême droite pourrait arriver au pouvoir par les urnes. L'impact d'une bascule — la France est un pays fondateur de l'UE et la sixième économie mondiale — serait catastrophique, à commencer par le projet de réforme constitutionnelle du RN qui saccagerait nos droits et nos libertés. Déjà aujourd'hui, les attaques contre les libertés syndicales et les bourses du travail se multiplient dans les villes tenues par l'extrême droite. La situation sociale, économique et démocratique sert de carburant aux extrêmes droites et accélère la recomposition politique autour de leurs idées. Elles prospèrent sur la détresse et le désespoir résultant des politiques antisociales.

En France, la situation n'est pas glorieuse. Municipales et législatives, l'extrême droite progresse dangereusement et vise aujourd'hui la présidentielle. La séquence de la réforme des retraites, et l'empilement de mesures antisociales depuis des années et de multiples gouvernements, lui a ouvert un boulevard. Pour la CGT, c'est par un mouvement social d'ampleur et gagnant, que le monde du travail pourra renouer avec l'espoir d'une alternative de progrès face aux ravages du capitalisme et de ses avatars réactionnaires. La CGT mènera partout le débat avec les salariés pour les convaincre chaque fois que

cela est nécessaire, les échéances démocratiques inclus, que les extrêmes droites n'ont jamais été et ne seront jamais l'allié des travailleurs et des travailleuses. Refusant le gel des loyers, l'indexation des salaires sur l'inflation, la hausse du Smic, il se place toujours en soutien zélé des intérêts du patronat. Une fois au pouvoir, il accélérerait les politiques libérales au profit du grand patronat, tout en augmentant la brutalité de la répression des mouvements sociaux et les reculs démocratiques. Quant à sa doctrine de préférence nationale, ce n'est rien d'autre qu'une logique de ségrégation raciale. Depuis les années 80, les partis d'extrême droite en font leur pilier idéologique, considérant qu'il faut donner la priorité dans tous les domaines (santé, emploi, logement, études, etc.), aux Français par rapport aux étrangers, même s'ils sont nés ou s'ils y résident depuis de nombreuses années. Cette vision du monde est contraire aux principes fondateurs de la Déclaration des droits de l'homme et à l'article premier de notre Constitution. Nous nous opposons au principe d'une société dans laquelle la nationalité primerait sur tout le reste au mépris de l'égalité des droits et de la solidarité entre travailleurs et travailleuses.

En cette journée encore très chaude pour la saison, ayons la mémoire de l'été dramatique ou apocalyptique vécu : 163 millions d'hectares brûlés dans le monde (50 % de plus que la moyenne saisonnière), mégas feux à Fontainebleau, en Gironde, dans les Landes et le Var, tornade à Pomas dans l'Aude, plus de 8 000 morts en France dont 85 % sont des personnes de 65 ans et plus et une hausse de 40 % des décès à domicile. Le gouvernement s'est contenté d'annoncer des concertations à l'automne ; la CGT exige la révision du décret canicule, des négociations dans les branches, les entreprises et les administrations, et un plan massif dans le budget 2027 : financement des SDIS, climatisation des hôpitaux et des crèches, végétalisation, isolation, électrification des transports. Face à ces événements climatiques, une fois encore, ce sont les agent·e·s publics qui ont tenu le pays debout et sauvé des vies. Et qui en ont payé le prix fort. 4 pompiers sont morts et près d'un millier blessés. Il a fait plus de 35 degrés dans les hôpitaux, les crèches et les EHPAD, et les agent·e·s ont continué à travailler pour assumer leurs missions au prix de centaines d'accidents de travail. À la DGFIP, cinq décès ont été comptabilisés du fait de la canicule, et aucune direction n'a géré l'épisode de la même façon : horaires décalés longtemps jugés « impossibles » avant que la DG reconnaisse le contraire, comptabilisations hétérogènes dans Sirius, communications parfois bloquées par certains chefs de service — notamment sur le télétravail. Nous exigeons que ce type d'information soit envoyé à tous les agent·e·s, et élargir nos revendications d'horaires sans tabou comme celle de décaler en fin de journée pour les collègues logeant dans des passoires thermiques.

Sur le plan économique, les chiffres sont têtus. Dix ans après la promesse macroniste du « plein-emploi », le chômage atteint 8,3 % au deuxième trimestre (+0,7 point sur un an), soit 261 000 privé·e·s d'emploi supplémentaires et 21,6 % pour les jeunes. La filière industrielle vacille — liquidation de Fibre Excellence Tarascon, reprise de Duralex à trancher le 17 septembre, fermeture de quatre sites chez Legrand malgré des bénéfices records, nous n'oublions pas les papeteries de Condat qui font de nouveaux la une de nos quotidiens. Quelle honte d'avoir laissé disparaître ce symbole industriel de la Dordogne — alors que dans le même temps les 500 familles les plus riches ont vu leur patrimoine doubler en dix ans pour atteindre 1 200 milliards d'euros.

Dans le même temps, le patronat bénéficie de 211 milliards d'euros d'aides, d'exonérations de cotisations sociales et de cadeaux fiscaux, distribués sans contrôle, sans suivi ni contrainte — et il en réclame encore plus, jusqu'à s'acoquiner avec l'extrême droite. Notre exigence est claire : conditionnalité et contrôle démocratique des aides publiques, et refus du financement des entreprises qui suppriment des emplois,

délocalisent ou ferment des sites. L'argent de la collectivité ne doit plus couler sans contrepartie ni obligation de remboursement.

Les premières annonces du projet de loi de finances 2027 donnent le ton : le ministère des Armées décroche 6,4 milliards d'euros de crédits supplémentaires. Les reculs s'accumulent : décret du 29 juillet 2026 détricotant les congés de santé des agent·e·s publics et s'attaquant au temps partiel thérapeutique, après le jour de carence et l'indemnisation du congé maladie à 90 % ; non-indexation des retraites menacée ; révision du calcul des APL risquant de supprimer l'aide de plus de 200 000 étudiants et de la diminuer pour 150 000 autres ; décret excluant près de 100 000 étudiants étrangers hors UE ; baisse des allocations familiales ; suppression de la réduction d'impôts pour frais de scolarité ; contrôle par les entreprises des formations choisies au titre du CPF. La ministre de la Santé a dû renoncer au doublement des franchises médicales face au tollé : preuve que ce gouvernement peut reculer. La copie budgétaire sera connue le 30 septembre ; le gouvernement aura ensuite 70 jours pour passer par les ordonnances ou la loi spéciale, sans doute avec une stratégie d'enlèvement des débats en novembre.

Pour vous M Bianchini , une petite réflexion pour votre nouvelle vie : La préparation des budgets 2027 (PLF, PLFSS) donne une nouvelle occasion au gouvernement et aux forces réactionnaires de mener campagne contre les retraité·e·s, présentés comme des « nantis » qui profiteraient du système. La CGT mène une campagne idéologique pour rappeler que les retraité·e·s ont travaillé toute leur vie, que le montant moyen des retraites est d'environ 1 500 euros nets mensuels en 2026 — celui des femmes étant inférieur de plus de 30 % — et que, sans eux, des pans entiers de notre économie, y compris sociale et solidaire, ne fonctionneraient pas.

La menace de désindexation des pensions — à commencer par celles supérieures à 3 000 euros, qui concernent 1,4 million de retraités — s'attaque au principe même de la répartition et envoie le message que cadres et agent·e·s de maîtrise seraient moins protégés, pour les pousser vers la capitalisation.

Le pouvoir d'achat des fonctionnaires et des contractuel·les s'effondre du fait notamment du gel pluriannuel de la valeur du point d'indice (base de calcul de nos salaires), de l'arrêt du versement de la GIPA ou encore du jour de carence et de la baisse de 10 % de la rémunération versée aux agent·e·s qui sont en arrêt maladie ordinaire... En 25 ans, le point d'indice a perdu de l'ordre de 30 % de sa valeur. La smicardisation frappe comme jamais la fonction publique et les grilles se tassent pour toutes les catégories. Pour être au niveau du Smic, 862 000 agent·e·s publics perçoivent désormais une indemnité différentielle depuis le 1er juin 2026. Elles et ils étaient 356 000 avant cette date. Cette indemnité est exclue du calcul pour les pensions.

Depuis l'arrivée d'Emmanuel Macron, la désindexation du point d'indice sur l'inflation a fait chuter sa valeur de 15,28 %. Nous subissons la troisième année pleine du gel du point d'indice que les gouvernements ont refusé de revaloriser depuis juillet 2023.

Conséquences en pertes mensuelles de pouvoir d'achat depuis 2023 (dernier échelon) :
catégorie C = - 112 € / catégorie B = - 142 € / catégorie A = - 218 €

Conséquences en pertes mensuelles de pouvoir d'achat depuis 2000 (dernier échelon) :
catégorie C = - 672 € / catégorie B = - 852 € / catégorie A = - 1 305 €.

Aujourd'hui Amélie Verdier se lance dans le grand questionnaire sur les valeurs de la DGFIP, elle n'a pas honte après avoir posé dans le journal [Marie-Claire](#) cet été, alors

qu'elle n'a que le mépris des représentants syndicaux lorsqu'elle siège à Bercy en CSAR ou CSAR-FS. Pourtant, elle a les remontées, de vous, les directeurs locaux si loyaux et ceux des ex-renseignements généraux qui ont passé l'été à nous, comme vous direction départementale, harceler téléphoniquement et par mail pour connaître les sentiments des agents des finances publiques dans le cadre de la préparation des 8 et 29 septembre, la peur doit changer de camp !

L'action CGT devant Bercy du 8 septembre, initiée par le syndicat Finances publiques a porté nos 10 mesures d'urgence pour un budget social et environnemental, au moment même où le village CGT des services publics et de la Fonction publique donnait la parole aux agent·e·s. Cette initiative a été une vraie réussite en matière de visibilité et de propositions concrètes de la CGT.

1. Reconnaître les agent·e·s publics : le sens avant l'austérité.
2. Faire de l'adaptation et de la lutte contre le changement climatique une cause nationale.
3. Remettre nos hôpitaux à niveau : une urgence vitale.
4. Pour des collectivités territoriales au service des populations.
5. Faire du logement une priorité d'adaptation climatique.
6. Agir en faveur de l'éducation, la culture, la pluralité de l'information.
7. Des moyens pour lutter contre les violences sexistes et sexuelles et protéger les enfants.
8. Mettre fin à la paupérisation de la recherche et de l'enseignement supérieur.
9. Pour une fiscalité plus juste.
10. Pour la conditionnalité des aides publiques et la suppression des exonérations de cotisations sociales.

L'année 2026 a aussi été marquée par la cyberattaque massive révélée par la presse le 13 août — trois vols distincts de données (particuliers, cadastre, successions vacantes), fermeture du PIGP, mise en place d'une double authentification — fragilise les agent·e·s et l'image de la DGFIP, alors que la facturation électronique est déployée depuis le 1er septembre dans l'insécurité numérique la plus totale. La CGT revendique une pause dans son déploiement, l'exclusion des 43 plateformes non domiciliées en France sur les 147 agréées, et la construction d'une plateforme unique contrôlée par des services internes, en nombre suffisant et avec les moyens nécessaires.

Depuis janvier, les incidents informatiques se succèdent à la DGFIP : ordinateurs bloqués, applications indisponibles... Au printemps dernier, une importante fuite de données avait par ailleurs été détectée sur le fichier Ficoba, qui recense l'ensemble des comptes bancaires ouverts dans des établissements français. Bilan : 1,2 million de comptes concernés. Dès le mois de mars, la CGT Finances Publiques tirait la sonnette d'alarme : Il n'y a pas de solution magique, il faut des moyens et notamment des moyens humains. Quant aux moyens budgétaires pour développer la sécurité informatique, ils sont actuellement largement insuffisants. On sait très bien que le risque zéro n'existe pas. Mais on ne passera pas sous silence tous les choix budgétaires et politiques d'austérité, d'affaiblissement et de déstabilisation de nos services.

Dans son aveuglement la DGFIP s'entête et la mise en place de la facturation électronique va offrir un nouvel eldorado pour les hackers.

Si former les agent·e·s et rappeler les règles de vigilance est nécessaire, la cybersécurité ne peut pas reposer sur leurs seuls bras.

A la DGFIP, les conditions de travail ne cessent de se dégrader et... la DG s'enfonce dans ses réformes (dont NRP2) : Le déploiement contrasté du NRP2 selon les départements, les évolutions des listes d'aptitude et concours internes (LDG promotions) ainsi que le traitement des indus appellent à la plus grande vigilance.

La Direction générale refuse obstinément de se remettre en question et de s'attaquer aux causes des souffrances au travail. Elle refuse de reconnaître les effets dévastateurs :

- 👉 Des suppressions massives d'emplois ;
- 👉 Des multiples restructurations, réorganisations ;
- 👉 De l'industrialisation continue des process de travail ;
- 👉 D'une gestion désincarnée guidée par les indicateurs ;
- 👉 D'une pression managériale et d'un management toxique ;
- 👉 De la suppression de règles de gestion objectives, transparentes et protectrices.

Pour la DGFIP, qu'à cela ne tienne, en avant pour un nouveau démantèlement du réseau territorial avec le NRP2 : l'annonce des fermetures a été volontairement vague et imprécise et a mis en avant le chiffre de 130 fermetures. Mais ce n'est que pour l'année 2027 ! Dans les documents du CSAR du 2 juillet, on apprend que 360 services seront touchés : quasiment un quart des structures actuelles. Sachant que dans certaines directions comme le 75, le NRP ne s'est d'ailleurs jamais arrêté. Quand la direction dit que les points de contacts seront maintenus, ce n'est pas vrai : le décompte présent dans les documents du CSAR inclut les coquilles vides appelées

Maisons France Service alors que le réseau de pleine compétence de la DGFIP se réduit comme peau de chagrin. Dire que les usagers sont satisfaits, ce n'est pas vrai : le baromètre Delouvrier que cite l'administration est un « instrument pour stimuler la modernisation de l'action publique et sert à l'identification de lignes d'actions pour les administrations ». Ce n'est pas un indicateur, c'est un « think tank » !

Avec la constitution de pools « fongibles » par métier, rien n'est certain concernant le versement d'une prime PRS aux agents qui seront déplacés de force sans tenir compte de leurs désidérata.

La DG acte la plateformes des missions, la multiplication des services usines comme les centres de contacts, services d'appui et autres services déportés. Elle acte la mécanisation du travail, traite ses agents comme des pions qu'elle peut déplacer sans leur demander leur avis d'un bout à l'autre d'un département ou même plus loin.

Les agents suffoquent dans des bâtiments inadaptes ? La solution de la DG : la circulaire Borne pour les entasser dans des surfaces encore plus réduites ! Elles et ils ont des difficultés financières ? : des agents des finances publiques se sont vu brutalement réclamer des remboursements d'indus parfois astronomiques, alors que seule l'administration en est responsable !

Des agents se suicident en raison d'un management délétère, d'objectifs délirants et de conditions de travail qui se dégradent : la solution de la DG ? Le NRP2 !

L'arbitraire s'accroît ! Le 24 juillet, un décret et un arrêté sont parus au journal officiel.

Désormais les directeurs locaux ont tout pouvoir :

- 👉 En matière de recrutement de contractuels.
- 👉 En matière de mobilité locale et disponibilité.
- 👉 En matière de discipline pour les sanctions du groupe 1 et pour le cumul d'activité.
- 👉 En matière de temps partiel.
- 👉 En matière de congés, de compte-épargne temps et autorisations d'absence.
- 👉 En matière de convention de rupture conventionnelle.

Désormais les directrices et directeurs locaux ont tous les pouvoirs sauf ceux de la promotion (et encore...) et ceux de la mobilité nationale.

Un certain nombre de dossiers conflictuels, que ce soit sur la gestion des harcèlements, des renouvellements de contrats de contractuels ou encore des gestions des autorisations d'absence ont déjà été remontés à la CGT Finances publiques.

Parlons des débordements téléphoniques nationaux : la coupe est plus que pleine !

Avec la mise en place des Centres de contact, nombres d'emplois ont été supprimés dans les SIP ou transférés. Malgré cela, et face au manque en emploi persistant dans ces mêmes Centres de contact, sachant que les agent·e·s travaillent dans des conditions de travail difficiles et sous surveillance permanente, la DG n'a trouvé rien de mieux que de basculer les numéros spéciaux des centres de contact à nouveau vers les SIP et SIE, qui sont déjà à l'os.

On demande ainsi aux agent·e·s SIE et SIP de répondre à des appels sans formation préalable. Et puisque le taux de décrocher et le fait de tenir les vacations assignées sont le plus important au regard des indicateurs, ces services peuvent se voir obligés de neutraliser leurs propres accueils téléphoniques par manque d'agent·e·s.

On baigne dans l'absurde ! Et ceux sont les agent·e·s, et la qualité du service rendu à l'utilisateur qui trinquent. **Notre mission n'est pas de remplir des statistiques**, mais de solutionner les incompréhensions des contribuables.

Nous avons toutes les raisons de nous mobiliser le 29 septembre prochain **pour une fonction publique au service de l'intérêt général et reconnaissant le travail de ses agents publics**.

Il y a besoin de faire de la fonction publique des outils au service d'une nouvelle logique de développement articulant transition écologique, garantie des droits, réponse aux besoins de toutes et tous, progrès social.

Cela passe par des lois de finances et de financement de la Sécurité sociale construites sur d'autres bases. Il y a besoin de créer des emplois de fonctionnaires partout où cela est nécessaire et de titulariser les contractuel·les. Il y a besoin de mettre en œuvre une autre politique salariale avec, entre autres, l'augmentation immédiate et significative de la valeur du point d'indice, son indexation sur l'inflation, la refonte des grilles indiciaires intégrant la revalorisation des filières professionnelles à prédominance féminine, l'égalité salariale et professionnelle entre les femmes et les hommes, le rétablissement à 100 % des rémunérations versées aux agent·e·s qui sont en congé maladie ordinaire, l'abrogation du jour de carence. Plutôt que de faire la chasse aux agent·e·s et à leurs droits, plus particulièrement à celles et ceux qui sont malades, le gouvernement doit non seulement les rétablir mais aussi les améliorer.

Et pour le financer, de l'argent il y en a. C'est pourquoi il est urgent de :

👉 Arrêter de verser les 211 milliards d'euros de cadeaux aux entreprises, opérations effectuées sans contrepartie ni contrôle.

👉 Refonder l'impôt sur les sociétés pour établir l'égalité devant l'impôt entre PME et grands groupes, instaurer un barème progressif en fonction des bénéfices réalisés et selon leur usage et favoriser l'investissement plutôt que la distribution de dividendes.

👉 Ajouter des tranches à l'impôt sur le revenu pour améliorer sa progressivité et donc sa justice (passer de 5 à 14 tranches par exemple).

👉 Rétablir et renforcer l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF), incluant un volet climatique visant à taxer les gros pollueurs.

👉 Introduire une garantie d'impôt de 2 % sur le patrimoine des milliardaires, dite taxe Zucman.

👉 Supprimer la flat tax et imposer les revenus du capital comme ceux du travail. De façon transitoire au financement de la protection sociale pleinement pas les cotisations, rendre la CSG progressive avec 14 tranches.

- 👉 Augmenter les droits de succession sur les plus hauts patrimoines en comptabilisant l'ensemble des dons et héritages reçus tout au long de la vie et créer un héritage maximal de 12 millions d'euros (soit 100 fois le patrimoine net médian).
- 👉 Baisser les taux de TVA pour diminuer la contribution des moins riches et rééquilibrer le ratio particuliers/entreprises. Réduire la TVA sur les produits de première nécessité et réinstaurer une « TVA grand luxe » pour la financer.
- 👉 Évaluer chacune des niches fiscales et supprimer les niches injustes, inefficaces socialement ou nuisibles écologiquement; pour les niches restantes, transformer les « réductions d'impôts » en « crédits d'impôts » afin que chacun puisse bénéficier de ces incitations financières à égalité, quels que soient ses revenus.
- 👉 Instaurer un impôt universel sur les entreprises (basant leur taxation sur l'activité effectivement réalisée en France) et sur les revenus des particuliers pour lutter contre l'évasion fiscale.
- 👉 Rétablir l'exit tax supprimée par Emmanuel Macron.
- 👉 Établir une taxe permanente sur les superprofits étendus à l'ensemble des secteurs d'activité, pas uniquement au secteur énergétique.
- 👉 Refonder la taxe foncière pour la rendre progressive et que chacun paie à hauteur de son patrimoine total réel.
- 👉 Faire de la lutte contre la fraude et l'évasion fiscales une priorité: tous les moyens juridiques, humains et financiers nécessaires doivent être débloqués et la France prendra des décisions en cas de blocage des négociations européennes ou internationales.
- 👉 Mettre fin à la convention judiciaire d'intérêt public qui permet aux entreprises de négocier leur sanction financière en cas de fraude fiscale.
- 👉 Augmenter les poursuites judiciaires et durcir les sanctions à l'encontre des criminels en col blanc, reconnus coupables de fraude fiscale.
- 👉 Mettre fin aux pratiques frauduleuses d'arbitrage de dividendes (mécanismes « cum-ex » et « cum-cum »).
- 👉 Rendre obligatoire pour les entreprises la publication des aides publiques qu'elles perçoivent et les limiter à celles sociales et environnementales utiles.
- 👉 Créer une mission spéciale dressant le bilan des faveurs fiscales, des privatisations et des abandons de fleurons comme Alstom, Alcatel, EADS depuis trois décennies.

La CGT comme toutes les OS nationales appellent à la grève ! Soyons au rendez-vous !